

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Elle sera, comme le budget primitif 2021, disponible sur le site internet de la commune.

#### **Section de fonctionnement**

L'année 2020 a généré un excédent de fonctionnement de 58 418,69 €.

Avec la reprise du résultat antérieur (572 105,67 €) et l'affectation au besoin de financement de la section d'investissement du précédent exercice, le résultat cumulé de clôture s'élève à 442 931,68 €.

#### **RECETTES**

Les recettes ont globalement diminué de 27,03 % par rapport à celles de 2019 passant de 384 176,40 € à 280 331,04 € soit – 103 845,36 €.

Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

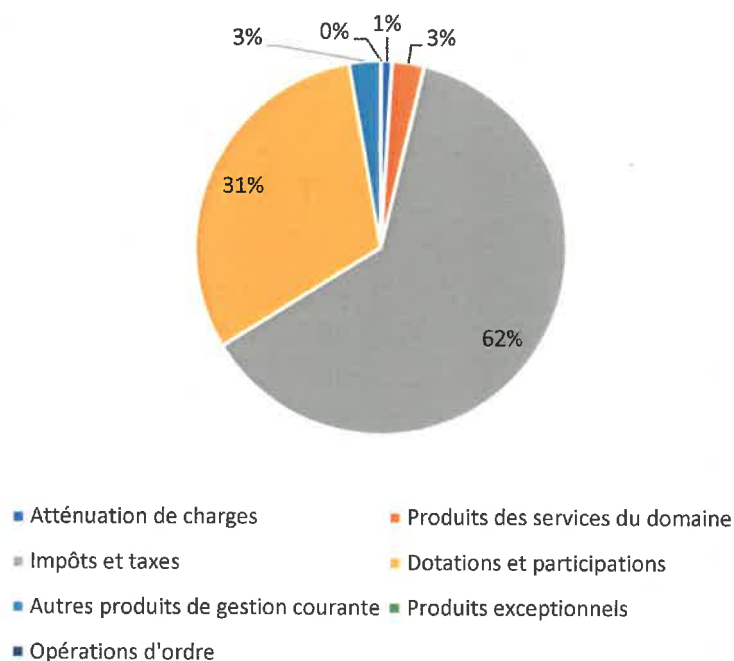
- Les produits des services du domaine et notamment les redevances et droits des services périscolaires (cantine et garderie) qui subissent une baisse de près de 40% liée à la crise sanitaire ;
- Le produit des participations des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles qui enregistrent une baisse de 48 % due au fait que le montant perçu en 2019 correspondait au produit de 2 exercices (2018 perçu en retard + 2019) ;
- Les produits exceptionnels diminuent de plus de 99 % par le fait que l'année 2019 a enregistré notamment le versement d'une indemnité exceptionnelle de sinistre suite à l'accident intervenu à l'église.
- Le chapitre 042 diminue de 50 % dans la mesure où il intègre une opération d'ordre dont le montant de 2019 correspond à 2 exercices (rattrapage de 2018)

#### **RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2020**

Chapitres	CA 2020
013 – Atténuation de charges	2 431
70 - Produits des services du domaine	7 776
73 - Impôts et taxes	173 173
74 - Dotations et participations	86 026
75 - Autres produits de gestion courante	7 610
77 - Produits exceptionnels	145
042 – Opérations d'ordre entre sections	3 170
<b>Total</b>	<b>280 331</b>

*La section de fonctionnement dégage un excédent d'exécution de 58 418,69 €*

## Recettes de fonctionnement



## DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont en légère baisse par rapport à celles de 2019 passant de 233 930,46 € à 221 912,35 € soit - 12 018,11 €.

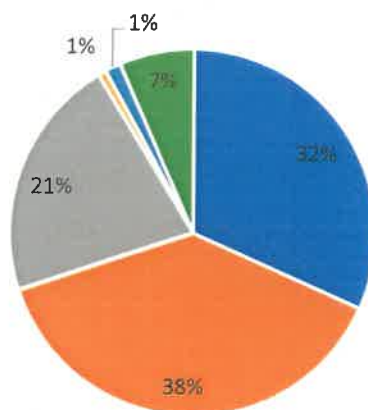
Il faut noter que :

- Les charges à caractère général sont en baisse (- 8 663 € ; - 11 %) ;
- Les charges de personnel sont en baisse de 13 % : le secrétariat de la mairie a été transféré au sein du service mutualisé de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 ;
- Les indemnités des élus ont été réévaluées par la loi à compter de juillet 2020 ;
- Les charges financières correspondant exclusivement au remboursement des intérêts des emprunts sont enregistrées en 2020 pour leur juste valeur alors qu'en 2019 un rattrapage de l'exercice 2018 avait été opéré ;
- Les charges exceptionnelles augmentent par le fait que les crédits consacrés au versement des bourses scolaires n'avaient pas été utilisés en 2019 et qu'une subvention exceptionnelle a été versée à un particulier pour les travaux de raccordement au réseau d'eau de son habitation ;

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2020

Chapitres	CA 2020
011 - Charges à caractère général	70 216
012 - Charges de personnel	84 839
65 - Autres charges de gestion courante	47 632
66 - Charges financières	1 484
67 - Charges exceptionnelles	3 075
042 – Opérations d'ordre entre sections	14 666
<b>Total</b>	<b>221 912</b>

## Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financière
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre

## Section d'investissement

### RECETTES

Les recettes d'investissement ont été de 226 219,03 € :

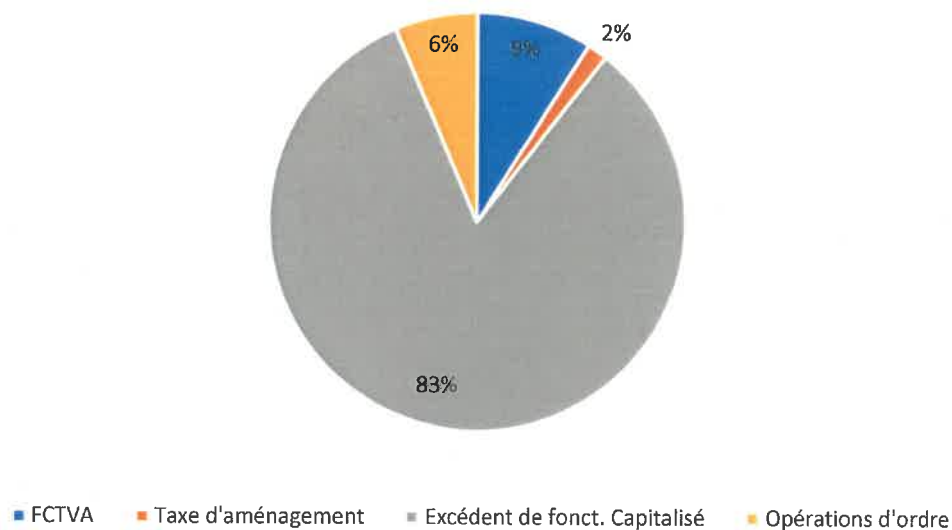
- Le FCTVA est de 20 393,66 € en 2020 : le FCTVA est calculé sur les dépenses d'investissement de l'année précédente ;
- La taxe d'aménagement appliquée sur tous les travaux (permis de construire, déclaration préalable ...) a généré une recette de 3 566,69 €
- L'affectation de la section de fonctionnement est de 187 592,68 € en 2020.

*La section d'investissement dégage un excédent d'exécution de 195 524,16 €.*

### RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2020

Chapitres	CA 2020
10222 - FCTVA	20 394
10226 - Taxe d'aménagement	3 567
1068 - Excédent de fonct. capitalisé	187 592
28041 - Opérations d'ordre entre sections	14 666
<b>Total</b>	<b>226 219</b>

## Récettes d'investissement



## DEPENSES

Les dépenses d'investissement ont été de 30 694,87 € en 2020.

Les dépenses d'équipement ont été de 17 379,45 € en 2020 (Chapitres 21 : travaux et acquisitions).

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2020

Chapitres	CA 2020
16 - Remboursement d'emprunt	10 145
21 - Travaux et acquisitions	17 379
13911 - Opérations d'ordre entre sections	3 171
<b>Total</b>	<b>30 695</b>

## Dépenses d'investissement

